FILA**STONE PLUS**

PROTECTEUR ANTI-TACHES RAVIVANT À BASE DE SOLVANT

- **PIERRE ET AGGLOMÉRÉS**
- **MARBRE**
- **GRANIT**

À QUOI SERT-IL ?

- Protège et exalte la couleur d'origine des pierres naturelles polies, brutes et vieillies.
- Il pénètre en profondeur dans le matériau, en le protégeant contre les taches et la saleté de nature aqueuse et huileuse.
- Idéal pour les rebords, les plans, les rosaces et les décorations.
- Parfait pour une utilisation intérieure et extérieure.

LES AVANTAGES

- Apporte un effet ravivant sur toutes les finitions.
- Pour une utilisation intérieure et extérieure.
- Ne jaunit pas, résiste aux rayons UV et sa protection dure longtemps.
- Rendement très élevé.
- Élimine les imperfections du granit.
- Ne crée pas de film superficiel.
- Certifié « adapté au contact avec les aliments ».

RENDEMENT

Avec un litre de produit :	
Pierres polies	**30/50m²**
Pierres brutes	**15/25m²**

« Les consommations sont indicatives et sont indiquées par couche »

MODE D'EMPLOI

Pas de dilution : *prêt à l'emploi.*

Application :

1. *Appliquer FILA**STONEPLUS** sur matériau sec et propre, avec un pinceau, une éponge ou un autre applicateur.*
2. *Pendant l'application, frotter la surface avec une éponge ou un chiffon pour favoriser la pénétration du produit et retirer complètement le produit en trop.*
3. *Au bout de huit heures, il est possible de marcher sur la surface.*
4. *Pour obtenir un effet ravivant plus intense, appliquer plusieurs couches de produit à 8 heures d'intervalle l'une de l'autre.*

Entretien :
*solution diluée de FILA**CLEANER**.*

Attention :
*Une fois traitée avec FILA**STONE PLUS**, la pierre ne peut pas être restaurée à son état d'origine : vérifier sur une petite partie l'effet ravivant.*
Sur certains matériaux posés à l'extérieur, il est recommandé d'appliquer de nouveau le produit tous les ans pour conserver un bel effet esthétique ravivant.
Ne protège pas le marbre et les pierres calcaires des agressions acides.
Ne pas appliquer le produit en cas de prévision de pluie.

Conditionnements

Bidons de 250 ml : cartons de 12 bidons.
Bidons d'un litre en cartons de 6 bidons.
Bidons de 5 litres : cartons de 4 bidons.

RECOMMANDATIONS

- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas jeter dans l'environnement après l'utilisation.
- L'utilisation de la mono-brosse est permise si la machine est complète dans toutes ses parties.

TEMPÉRATURES

Température de stockage : de 0° à 30° C
Le produit doit être appliqué sur le matériau à une température comprise entre 5° et 30°C.

COMPOSITION

Mélange de composés siloxanes dispersés dans du solvant hydrocarbure désaromatisé.

ÉTIQUETAGE
Avertissements : Danger
Indications de danger :
Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence :
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer le contenu /récipient conformément à la réglementation locale/ régionale / nationale / internationale en vigueur.
Contient: NAPHTA LOURD (PEROLE), HYDROTRAITE.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
Aspect : liquide transparent
Couleur : incolore
Odeur : typique de solvant
Densité : 0,874 kg/l
Point d'éclair : 40°C

Ces informations reflètent nos connaissances techniques les plus récentes et sont le résultat de recherches et de contrôles constants en laboratoire. Toutefois, compte tenu de facteurs indépendants de notre volonté et en dépit des recommandations fournies, il est dans tous les cas nécessaire de procéder à des essais et des contrôles préalables.
Fila décline toute responsabilité en cas d'utilisation incorrecte de ses produits.

REV. 00 - 14/04/2014